



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Liste complémentaire CRPE

Question écrite n° 41354

Texte de la question

M. Vincent Thiébaut appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la situation des candidats actuellement inscrits sur les listes complémentaires du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE). Aujourd'hui, malgré des désistements d'enseignants admis en liste principale au concours, ceux-ci n'ont pas été contactés pour les postes non attribués. Le déficit en matière de personnel enseignant se perpétue d'année en année et il est nécessaire de répondre au manque de professeurs dans le premier degré. Sans ouverture du recrutement à des listes complémentaires, le rectorat doit procéder au recrutement de contractuels, qui n'ont pas suivi de formation adéquate. Il est surprenant de vouloir privilégier des contractuels alors que les candidats sur listes complémentaires ont toutes les compétences et la formation liées au métier de professeur des écoles. Considérant que la préparation de ce type de concours nécessite un investissement important, il lui demande d'examiner la situation des candidats présents sur ces listes complémentaires afin de pallier au mieux les postes vacants.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Thiébaut](#)

Circonscription : Bas-Rhin (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41354

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 septembre 2021](#), page 7090

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)